

## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>5831</b>	De <b>Mme Marine Hamelet</b> ( Rassemblement National - Tarn-et-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Accroître le nombre d'aides-soignants pour épauler les aidants	<b>Analyse</b> > Accroître le nombre d'aides-soignants pour épauler les aidants.
Question publiée au JO le : <b>21/02/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Date de renouvellement : <b>30/05/2023</b> Date de renouvellement : <b>05/09/2023</b> Date de renouvellement : <b>19/12/2023</b> Date de renouvellement : <b>26/03/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marine Hamelet interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur les suites prévues de la « stratégie nationale de mobilisation et de soutien des aidants 2020-2022 », précisément concernant les moyens humains apportés aux aidants majeurs. Actuellement, une pénurie et un manque de formation des aides-soignantes et des infirmières intervenant à domicile se fait sentir sur le terrain. Elle lui demande par conséquent si des mesures sont prévues afin d'augmenter leur nombre et leurs compétences et si est envisagée l'opportunité de trouver une solution pour les jours de repos hebdomadaire, par exemple par la mise en place de gardes comme cela se fait dans les hôpitaux.